



Force Ouvrière interpelle le nouveau Premier ministre :

FO a écrit au nouveau Premier ministre sur la situation préoccupante des personnels des directions départementales interministérielles, structures en instabilité, à la fois filles de la RéATE et victimes expiatoires de la RGPP.

Nous lui avons transmis le Manifeste FO et rappelé les revendications que nous portons auprès du nouveau gouvernement de la même façon que du précédent :

Sur la gestion des effectifs :

Établir un moratoire de la baisse des effectifs ; maintenir les effectifs dans les programmes ministériels ; supprimer le ratio restrictif sur les moyens supports ;

Sur les missions :

Stopper la réforme de l'application du droit des sols qui est en contradiction avec les obligations légales de l'État ; stopper la tentative de privatisation de l'inspection des viandes dans les abattoirs, conforter et élargir l'ingénierie de solidarité, ce qui peut s'inscrire dans la mise en place d'une large concertation préalable avec les élus locaux, les représentants du personnel et les services ; maintenir les compétences et les missions techniques ;

Sur le dialogue social :

Intervention forte en cas de dérives locales (plusieurs cas ont été signalés par FO) ; création d'un CHSCT des DDI rattaché au SGG afin de traiter professionnellement la question des risques, notamment les risques psycho-sociaux et les troubles musculo-squelettiques, plutôt que de confiner ces problématiques au comité technique des DDI ; maintien de la représentation des agents des SIDSIC dans les comités techniques des DDI jusqu'aux prochaines élections et mise en place d'un comité technique SIDSIC ; établissement d'un bilan social des DDI ;

Sur les implantations territoriales et l'organisation des DDI :

Établir un moratoire sur les suppressions des implantations infra-départementales et créer des instances locales de concertation intégrant l'aménagement des territoires et les représentants du personnel ; rendre obligatoire la formalisation d'études d'impacts contradictoires avant les mutualisations d'activités qui puissent faire l'objet de discussions et non d'une simple information ; refonder la gouvernance entre le niveau régional et le niveau départemental ; réuniformiser les services de la CCRF ;

Sur la gestion du personnel :

Suppression du caractère obligatoire du forfait jour pour les chefs de services en laissant le libre choix

aux intéressés ; alignement des compensations de récupération des heures supplémentaires sur le régime ministériel le plus favorable ; prise en compte des agents gérés par l'éducation nationale dans les SIDSIC ; transmissions d'instructions sur le recours aux astreintes afin d'éviter les astreintes « improvisées et non professionnelles », alignement des régimes indemnitaires par le haut et arrêt de l'individualisation des rémunérations afin de retrouver des communautés de travail sereines, un des premiers signes pourrait être la revalorisation des astreintes sur le régime le plus favorable ;

Sur le fonctionnement des services :

Stopper les réductions appliquées aux budgets de fonctionnement mettant à mal la capacité des agents à accomplir leurs missions et à se former ; mettre en place les crédits nécessaires à la mise à niveau du parc immobilier et à son adaptation aux enjeux liés à l'accessibilité et au Grenelle de l'environnement ; mettre un terme au dogme des 12m²/agent niant les contraintes du parc existant, les fonctions des services, la qualité d'usage ou sanitaire des locaux ; stopper la mise en place d'outils informatiques non testés et rendant l'exercice des missions plus complexe (CHORUS en étant le plus bel exemple) et mettre un terme à la mode des démarches qualité généralisées, en limitant leur champ d'application aux domaines le justifiant ; stopper la migration forcée des sites internet des DDI vers les sites des préfectures, préfigurant leur transformation en simples directions de préfectures.

La délégation FO, reçue ce jour à Matignon, a remis ce cahier revendicatif au sous-directeur chargé du pilotage des services déconcentrés du Premier ministre.

Les premières réponses apportées lors du prochain comité technique du 5 juillet seront-elles à la hauteur des enjeux?

C'est en tout cas à ce prix que les agents des DDI retrouveront la sérénité et les conditions de travail auxquelles ils doivent pouvoir prétendre !

Paris, le 5 juin 2012

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnefcfp@fo-fnefcfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris